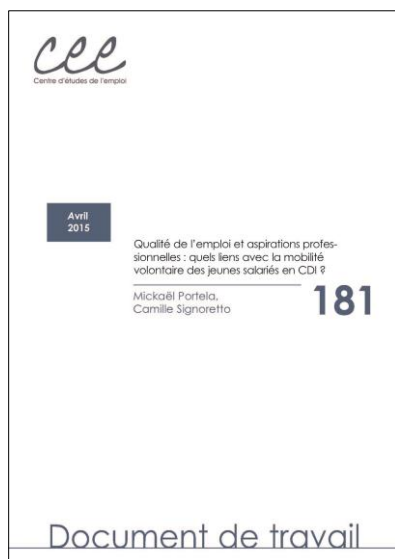


## Communiqué de presse

Le Centre d'études de l'emploi vient de publier le **Document de travail** n° 181, « Qualité de l'emploi et aspirations professionnelles : quels liens avec la mobilité volontaire des jeunes salariés en CDI ? ».



L'insertion professionnelle des jeunes est au centre des préoccupations des politiques publiques. Les analyses traitant de la question insistent sur les obstacles rencontrés par ces derniers pour accéder à l'emploi et obtenir un CDI. Pourtant, même lorsqu'ils sont en CDI, les jeunes restent plus mobiles que le reste de la population et cette mobilité est volontaire.

Mobilisant les données de l'enquête *Génération* 1998, le document recherche les facteurs influençant la mobilité des jeunes en CDI, mobilité que la littérature explique par la qualité des emplois occupés et par les aspirations professionnelles.

Selon l'étude menée, les jeunes dont les conditions d'emploi sont les plus favorables et qui déclarent vouloir gagner plus d'argent, avoir une meilleure reconnaissance dans leur travail ou encore monter dans la hiérarchie présentent une probabilité plus importante d'être volontairement mobiles

que ceux occupant des emplois de faible qualité.

**Document de travail**, n° 181, avril 2015, **Mickaël Portela, Camille Signoretto**.

<http://www.cee-recherche.fr/publications/document-de-travail/qualite-de-lemploi-et-aspirations-professionnelles-quels-liens-avec-la-mobilite-volontaire-des>

Prochain document de travail CEE :

« Égypte 1998-2012 : de l'emploi public protégé à l'emploi informel précaire, un marché du travail en déshérence ».